



## Besoin d'informations

-----  
Par Gregsud

Bonjour ,

Semaine dernière j'effectue une recherche sur un site de emploi dans ma région sur Facebook. Je tombe sur le post d'une fille de 29 ans qui recherche une personnes qui peut l'herberger et lui trouver un travail dans la ville ou je vis . Je décide d'entrer en contact avec cette personnes en lui proposant mon aide ( un logement au sein même de mon logement , et un emploi vu que je suis manager au sein d'une chaîne de restauration) . Après avoir discuter une bonne semaine , je reçois un message debut de semaine de elle même qui me dit qu'elle n'est pas bien que elle veut partir au plus vite et si il a y moyen de partir aujourd'hui directement elle le fait.du coup je décide moi même de lui payer sont trajet afin quel rejoint ma ville . Le lendemain matin je la récupère a la gare . Nous passons la journée ensemble où elle pose bien entendu toute cest valise chez moi vu ce qui etais prévu entre nous ( en quelques sorte tenter de la remettre sur le droit chemin ) .

Elle me raconte sa vie , quel as eu des soucis familial qui l'ont amener a ce retrouver a la rue et devoir retourner chez c'est parents , mais elle dispose d'un enfant avec une personnes dans ma ville et sa situation avait empirer début juillet et l'avais conduit à devoir quitter la ville car sa n'allais plus entre eux . Du coup aujourd'hui si je poste ce post ici c'est pour vous demander si je peux éventuellement porter plainte ? Éventuellement faire appel à un avocat , ou avoir des conseils sur ce qui est possible de faire ou ne pas faire afin de voir si cette histoire est un cas isolé auquel on ne peut rien faire ou a l'inverse si on peut faire quelques chose et si oui quoi ?

Premier jour quel est chez moi je décide de lui racheter une cartes sims téléphone ( afin quel puisse ravoir une ligne téléphonique) nous allons faire des courses ensembles aussi afin quel puisse ce nourrir et avoir des petits truc nécessaire au quotidien. Le soir elle me dit qu'elle va devoir aller voir sur fils a quelle kilomètre de la afin de pouvoir le revoir après 1 mois d'absence. Chose normal auquel je lui donne encore un billet pour quel puisse prendre sont bus afin de rejoindre sont ex compagnon et sont fils . Le lendemain matin elle décide de partir très tôt du de mon domicile en emmenant avec elle toute c'est affaires. Depuis lors je n'ai plus aucune nouvelles de elle .

Mis a part savoir quel est retourner chez sont ex compagnon et quel as decider d'y rester forcément.

Ma question est la suivante ? Cette personnes a abuser de ma gentillesse et c'est en quelques sorte bien foutu de moi . Ah mon avis tout etais planifié dans sa tête afin que sa ce passe comme ca . Aujourd'hui j'ai clairement le seum de m'être fait duper de la sorte pour quel arrive a cest fin .

Est-il possible d'engager une plainte ? Si oui pour quel raison serait la mieux approprié ? Ou si a linverse cette histoire ne sert a rien et je ne peux rien y faire . Merci pour vos réponses . Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Vous auriez dû vous méfier dès le début de vos contact sur le réseau social.

Si vous connaissez son identité, rendez-vous à la gendarmerie ou à la police pour une déclaration.

-----  
Par Henriri

Hello !

Greg, tout ce que vous a raconté cette personne est peut-être vrai ou moins vrai, mais vous êtes certainement

quelqu'un en pleine possession de ses moyens qui a aidé cette personne de son plein gré (pas de malversation, pas de vol, pas d'usurpation, pas d'abus de confiance, pas d'abus de faiblesse...?). De quoi voulez-vous porter plainte ? Peut-être même avez-vous vraiment aidé une personne sincère ?

A+

-----  
Par TUT03

Bonjour

selon vous, quelles sont les infractions qui ont été commises par cette personne ?

si vous pensez avoir été contraint, il faut en apporter la preuve, êtes vous une personne vulnérable ?

elle a demandé de l'aide publiquement, vous la lui avez proposée spontanément, elle ne vous a pas sollicité personnellement

que lui reprochez vous ? maintenant que vous l'avez aidée, attendiez vous quelque chose en retour ?

-----  
Par Gregsud

ESP = oui je connais son identité complète vu que j'ai dû prendre un billet de bus en son nom du coup j'ai son identité complète et date de naissance, j'ai même des informations sur le lieu où elle se trouve .

HENRIRI = exactement j'ai aidé cette personne de mon plein gré, si il a eu vol lors de la nuit qu'il a passé chez moi d'une centaine d'euros que j'avais dans mon portefeuille mais encore une fois cette action est impossible à prouver je n'ai aucune caméra, je l'ai acceptée de mon plein gré chez moi. Bah pour moi tout était déjà bien clair dans sa tête trouver une personne qui pourra la faire revenir là où elle désirait et raconter monde et merveilles pour disparaître le jour d'après pour retourner auprès de son ex compagnon.

TUTO03 = bonjour , bah le vol au cours de la nuit dans mon portefeuille mais ce vol est quasi impossible à prouver car je n'ai aucune caméra sa ce jouera uniquement parole contre parole . Non je suis pas une personne vulnérable. Je lui reproche le fait d'avoir profité de la gentillesse d'une personne pour arriver à c'est fin ( revenir ici dans la ville que je souhaitais ) pour disparaître le lendemain. Pour moi dans sa tête tout était prémédité elle savait ce qu'elle voulait et du coup ah menti purement et simplement en créant une histoire crédible pour sensibiliser une personne qui pourrait l'aider mais en réalité elle allait forcément arnaquer cette personne sincère vu que c'est intention réelle était tout autre

-----  
Par Henriri

(suite)

Greg, je ne vois vraiment pas sur quelle base vous pourriez porter plainte utilement contre cette personne qui a profité de votre gentillesse, même si au passage elle vous a fait les poches (sans preuve).

Vous ne pouvez personnellement que "condamner" sa conduite tout autant que la votre en accueillant chez vous cette inconnue et en satisfaisant ses demandes d'argent.

A+

-----  
Par TUT03

ce que vous appelez "profiter de la gentillesse", n'est pas une infraction pénale, sauf à prouver que vous êtes une personne vulnérable et que vous n'étiez pas en capacité à donner un consentement éclairé à VOS "actes de gentillesse"

ce qui n'est pas le cas, c'est vous qui l'écrivez

elle vous a pris pour une quiche, vous êtes vexé, touché, affecté par son comportement, cela se comprend mais cette personne n'a commis aucune infraction pénale donc pas de plainte possible à mon sens

je vous pose la question une seconde fois, attendiez vous,  
de sa part, quelque chose en retour à votre gentillesse ? parce que cette personne ne vous doit rien, hormis peut être un peu de reconnaissance et un minimum de politesse, marque d'une certaine éducation, visiblement, elle est dépourvue de l'une et de l'autre, encore une fois c'est triste mais ce n'est pas une infraction pénale

à l'avenir, soyez moins confiant, plus prudent ou bien n'attendez rien en retour lorsque vous vous montrez gentil